



RESPONSE TO PETITION

Prepare in English and French marking 'Original Text' or 'Translation'

PETITION NO.: 421-01650

BY: MS. MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)

DATE: SEPTEMBER 20, 2017

PRINT NAME OF SIGNATORY: THE HONOURABLE CATHERINE MCKENNA

Response by the Minister of Environment and Climate Change

SIGNATURE
Minister or Parliamentary Secretary

SUBJECT

Protection of the environment

ORIGINAL TEXT

REPLY

The Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change is Canada's plan to meet our Nationally Determined Contribution to global climate action and to join global efforts to limit global temperature rise to 1.5-2°C by the end of the century. This plan was adopted by First Ministers on December 9, 2016. It articulates an ambitious and achievable approach to reduce emissions across all sectors of the economy, accelerate clean economic growth and build resilience to the impacts of climate change.

The development of the Pan-Canadian Framework was informed by input from Canadians across the country, who made it clear that they want to be part of the solution to climate change. Under the Vancouver Declaration, First Ministers asked four federal-provincial-territorial working groups to work: with Indigenous Peoples; consult with the public, businesses and civil society; and, present options to act on climate change and enable clean growth. The working groups heard solutions directly from Canadians, through an interactive website, in-person engagement sessions, and independent town halls. Representatives of Indigenous Peoples contributed their knowledge and expectations for meaningful engagement in climate action and provided important considerations and recommendations either directly to working groups or to ministers, which helped shape this framework. Ministers also reached out to Canadians, businesses, non-governmental organizations, and Indigenous Peoples to hear their priorities. In addition, ministerial tables were convened to provide their advice, including the Canadian Council of Ministers of the Environment, Ministers of Innovation, Ministers of Energy, and Ministers of Finance.

The actions outlined in the Pan-Canadian Framework, supported by federal investments announced in Budget 2017, will enable Canada to meet or even exceed its Paris Agreement target to reduce emissions to 30% below 2005 levels by 2030.

The Government of Canada has made good progress in implementing the Pan-Canadian Framework with provinces and territories that includes:

- Taking steps to extend carbon pollution pricing, including releasing a technical discussion paper outlining the proposed design of the federal carbon pricing backstop system—composed of a levy and performance-based pricing system - for public comment;
- Consulting on a clean fuel standard and on a strategy for zero-emissions vehicles;
- Publishing draft regulations to reduce methane emissions from the oil and gas sector in May 2017;
- Supporting amendments to existing coal-fired electricity GHG regulations in order to accelerate the phase-out of traditional coal power by 2030, and to establish new regulations for natural gas-fired electricity;
- Releasing a Buildings Strategy to improve the energy efficiency of buildings;
- Protecting and enhancing carbon sinks, including in forests, wetlands, and agricultural lands; and
- Implementing other complementary mitigation measures.

The Government of Canada is investing \$21.9 billion in green infrastructure and various national programs including the deployment of emerging renewable energy technologies; support next generation smart grid, storage and clean electricity technology demonstration projects; and deployment of infrastructure for electric vehicle charging and natural gas and hydrogen refueling stations. The federal government is also providing over \$2.3 billion in funding for clean technology initiatives to support the transition to a low-carbon economy.

Achieving the vision of the Paris Agreement requires meaningful partnerships with Indigenous Peoples, which is why the Government of Canada took an inclusive approach to engage First Nations, Inuit, and Métis leaders throughout the process to develop the Pan-Canadian Framework. We will continue to engage and partner with First Nations, Inuit, and the Métis Nation to implement the Framework, in keeping with Canada's commitments to nation-to-nation, Inuit-to-Crown, and government-to-government relationships. To this end, the Prime Minister and the leaders of the Assembly of First Nations (AFN), Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), and the Métis National Council (MNC), committed to establish three distinction-based senior bilateral tables with First Nations, Inuit, and the Métis Nation based on recognition of rights, co-operation and partnership. Canada and the AFN recently held the first bilateral meeting of the Joint Committee on Climate Action, establishing the bilateral table committed to by Canada and the AFN. These tables will provide a structured, collaborative approach for ongoing engagement with Indigenous Peoples in the implementation of Canada's actions on clean growth and climate change. This will help ensure that Indigenous Peoples are full and effective partners in advancing clean growth and addressing climate change.

In terms of reporting on progress, the Government of Canada will track, measure and report greenhouse gas emissions in a coordinated, consistent and transparent way across the country. The first annual report taking stock of progress in implementing the Pan-Canadian Framework will be submitted to First Ministers in December 2017. This report will highlight the actions that federal, provincial and territorial governments have taken collectively and individually to implement measures outlined in the Pan-Canadian Framework. As this is the first year of implementation, the report will focus on key initial steps such as funding commitments, newly established programs and regulatory milestones. The report will also introduce metrics to track progress over time, and will include recommendations for future areas of action to reduce emissions across the economy; adapt to the impacts of climate change and build resilience; and accelerate innovation, support clean technology and create jobs.



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N° DE LA PÉTITION : 421-01650

DE : MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)

DATE : LE 20 SEPTEMBRE 2017

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA

Réponse de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique

SIGNATURE
Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Protection de l'environnement

TRADUCTION

RÉPONSE

Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques est le plan à suivre du Canada pour respecter sa contribution déterminée au niveau national pour lutter contre les changements climatiques à l'échelle mondiale et participer aux efforts mondiaux déployés pour limiter la hausse de la température mondiale de 1,5 à 2°C d'ici la fin du siècle. Ce plan a été adopté par les premiers ministres le 9 décembre 2016. Il énonce une approche ambitieuse et réalisable en vue de réduire les émissions dans l'ensemble des secteurs de l'économie, de stimuler la croissance économique propre et d'augmenter la résilience aux effets des changements climatiques.

L'élaboration du Cadre pancanadien s'est fondée sur les commentaires émis par les Canadiens partout au pays qui ont clairement indiqué qu'ils souhaitaient faire partie de la solution contre les changements climatiques. Dans le cadre de la Déclaration de Vancouver, les premiers ministres ont demandé à quatre groupes de travail fédéraux/provinciaux/territoriaux de collaborer avec les peuples autochtones, de consulter le public, les entreprises et la société civile, ainsi que de présenter des options pour agir contre les changements climatiques et favoriser une croissance propre. Ces groupes de travail ont reçu directement des solutions proposées par les Canadiens, par l'entremise d'un site Web interactif, de séances de mobilisation en personne, et d'assemblées publiques indépendantes. Des représentants des peuples autochtones ont mis leurs connaissances et leurs attentes à contribution pour favoriser un engagement significatif quant à la lutte contre les changements climatiques et ont transmis des recommandations et des points importants directement aux groupes de travail ou aux ministres, ce qui a contribué à la création de ce cadre.

Les ministres ont également établi le dialogue avec la population, les entreprises, les organismes non gouvernementaux et les collectivités autochtones afin de connaître leurs priorités. De plus, des tables rondes ministérielles ont été convoquées à fournir leur avis, notamment le Conseil canadien des ministres de l'environnement, les ministres de l'innovation, les ministres de l'énergie, et les ministres des finances.

Les mesures énoncées dans le Cadre pancanadien, appuyées par des investissements fédéraux annoncés dans le budget de 2017, permettront au Canada de respecter, voire de dépasser, ses cibles aux termes de l'Accord de Paris pour réduire ses émissions à un niveau de 30 % en deçà des niveaux de 2005 d'ici 2030.

Le gouvernement du Canada a fait des progrès considérables dans la mise en œuvre du Cadre pancanadien avec les provinces et les territoires, notamment :

- Mesures pour étendre la tarification de la pollution par le carbone, incluant la publication d'un document technique décrivant la conception proposée du Filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone—composé de une redevance sur le carbone et du régime de tarification fondé sur le rendement—pour consultation publique.
- une consultation sur une norme relative aux carburants propres et une stratégie liée aux véhicules sans émission;
- la publication d'un règlement provisoire visant à réduire les émissions de méthane provenant du secteur pétrolier et gazier en mai 2017;
- le soutien des modifications à la réglementation actuelle sur les GES pour la production d'électricité à partir du charbon afin d'accélérer l'élimination graduelle des centrales au charbon traditionnelles d'ici 2030, et d'établir une nouvelle réglementation pour la production d'électricité à partir de gaz naturel;
- la diffusion d'une stratégie pour les bâtiments afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments;
- la protection et l'amélioration des puits de carbone, notamment dans les forêts, les milieux humides et les terres agricoles;
- la mise en œuvre d'autres mesures d'atténuation complémentaires.

Le gouvernement du Canada investit 21,9 milliards dans l'infrastructure verte et divers programmes nationaux, y compris le déploiement de nouvelles technologies d'énergie renouvelable, le soutien à des projets de démonstration de technologies de nouvelle génération relatifs aux réseaux intelligents, au stockage de l'énergie et à l'énergie propre, et le déploiement d'une infrastructure de recharge de véhicules électriques et de postes de ravitaillement en gaz naturel et en hydrogène. Le gouvernement fédéral verse également plus de 2,3 milliards de dollars en financement pour des initiatives sur les technologies propres visant à appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Pour concrétiser la vision de l'Accord de Paris, il faudra travailler de façon pertinente en partenariat avec les Autochtones; c'est pourquoi le gouvernement du Canada a adopté une approche inclusive pour favoriser la participation des dirigeants des Premières Nations, des Inuits et des Métis tout au long du processus visant à élaborer le Cadre pancanadien. Nous continuerons de mobiliser les Premières Nations, les Inuits et les Métis, et d'établir des partenariats avec eux, afin de mettre en œuvre le Cadre, conformément aux engagements du Canada envers les relations de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne et de gouvernement à gouvernement. Pour ce faire, le premier ministre et les dirigeants de l'Assemblée des Premières Nations (APN) de l'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) et du Ralliement national des Métis (RNM) se sont engagés à établir trois tables bilatérales de haut niveau reposant sur la distinction avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse fondées sur la reconnaissance des droits, la coopération et les partenariats. Le Canada et l'APN ont récemment tenu la première réunion bilatérale du comité mixte sur l'action pour le climat, qui a permis d'établir la table bilatérale compte tenu de l'engagement du Canada et de l'APN. Ces tables

fourniront une approche structurée et concertée pour favoriser la participation continue des peuples autochtones à la mise en œuvre des mesures du Canada relatives à la croissance propre et à la lutte contre les changements climatiques. Cette approche fera en sorte que les peuples autochtones deviennent des partenaires à part entière pour la promotion d'une croissance propre et la lutte contre les changements climatiques.

En ce qui a trait à la production de rapports sur les progrès, le gouvernement du Canada suivra et mesurera les émissions de gaz à effet de serre, et fera rapport à cet égard, d'une façon coordonnée, uniforme et transparente partout au pays. Le premier rapport annuel faisant le bilan des progrès relatifs à la mise en œuvre du Cadre pancanadien sera présenté aux premiers ministres en décembre 2017. Le rapport mettra en évidence les mesures que les gouvernements provinciaux et territoriaux ont prises collectivement et individuellement pour mettre en œuvre des mesures énoncées dans le Cadre pancanadien. Comme il s'agit de la première année de mise en œuvre, le rapport portera principalement sur les principales mesures initiales comme les engagements de fonds, les programmes nouvellement établis et les étapes clés en matière de réglementation. Le rapport présentera des paramètres pour faire le suivi des progrès au fil du temps et inclura des recommandations liées à des mesures futures afin de réduire les émissions dans l'ensemble de l'économie; de s'adapter aux effets des changements climatiques et de renforcer la résilience; ainsi que d'accélérer l'innovation, de soutenir la technologie propre et de créer des emplois.